



PRIVAS le 28 février 2023

CST : « Les raisons de notre refus de siéger »

Ce lundi 27 février, FO et CGT, n'avons pas siégé au **Comité Social Territorial** pour marquer notre mécontentement, les conditions du dialogue sociale n'étant pas réunies actuellement et le délai d'étude des dossiers CST étant trop réduit pour apporter un dialogue constructif, sans compter aussi sur le refus de la collectivité d'autoriser vos élus suppléants à participer aux débats.

De même, nos différents courriers demeurent à ce jour sans réponse et cela ne nous permet pas de répondre aux questionnements des agents tels que la gestion du Ségur de la santé, les ordres de missions permanents limités au département...

Nous avons donc indiqué à la Vice-Présidente les motifs qui nous ont conduit à ne pas être présents !!!

Une invitation du Président est programmée le 20 mars à destination des trois organisations syndicales. L'objet de la rencontre est de faire le point sur les thématiques portées par le Département avec les nouvelles équipes issues des élections syndicales

En ce qui nous concerne, face aux inquiétudes grandissantes du personnel, les sujets ne manquent pas : le RISEEP, les conditions de travail...

La collectivité reprogramme un nouveau CST le 8 mars avec la grande incertitude du lendemain du 7, grande journée de mobilisation contre la réforme des retraites avec un appel au blocage du pays...

L'avenir appartient-il aux audacieux ?